



**ORGANISATION POUR LA DEFENSE DES DROITS
DE L'HOMME ET DES PEUPLES (ODHP)**

2005 / 0061 / DEP - ATL -LITT / SG / SAG - Assoc-JORB N°4 du 15 février 2005 02 BP 1670 Cotonou (Rép. du Bénin)
Tél : (229) 97 88 84 18 / 97 26 36 20 / 97 72 80 65 / 90 02 22 53

ACTION URGENTE POUR

LA CESSATION DES TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS ET DEGRADANTS CONTRE LES REFUGIES TOGOLAIS CHASSES MANU MILITARI DU CAMP D'ACCUEIL D'AGAME.

Depuis le 8 octobre 2013, plus de 700 réfugiés Togolais dont 313 enfants, 222 femmes et 170 hommes sont l'objet de menaces, violences et voies de fait pour les contraindre à retourner au Togo. Ainsi, ce 8 octobre des agents de la brigade de gendarmerie de Lokossa somment les réfugiés de vider le camp sous 72 heures. Puis le 10 octobre, les abris des réfugiés sont démolis en présence d'un détachement de gendarmes munis d'armes et de matraques. Ensuite, vers 13 h les réfugiés sont taxés de squatters et contraints de déguerpir. Alors commence une longue marche à pied qui les conduit à Lokossa où la police, armes, matraques et boucliers aux poings, les empêche de traverser la ville ; pire elle les empêche de se reposer et de se désaltérer.

Les pauvres enfants, femmes et hommes, ainsi malmenés marchent en plus la nuit sous la pluie avant d'échouer au marché de Zoungbonou le lendemain (11 octobre).

Ici encore, le Chef d'Arrondissement les somme de quitter les lieux à 17h au plus tard. Il avait reçu l'ordre de ses chefs hiérarchiques d'agir ainsi. Recommence ainsi une nouvelle marche vers Comè sous le froid, la pluie et la faim.

Avec le concours de la LDH (Ligue pour la Défense des Droits de l'Homme) ils sont convoyés de Comè à Cotonou au siège du HCR. C'est alors qu'ils sont molestés pour les contraindre à quitter les lieux. Sur les conseils de la LDH ils se dirigent au commissariat Central de Cotonou. Le Commissaire les renvoie à la maison du peuple de Cotonou. On croirait la fin de leur calvaire.

Le 14 octobre, vers 13h, une quarantaine de policiers municipaux font irruption à la Maison du peuple et se mettent à lancer des gaz lacrymogènes, à matraquer et à faire usage de chaises pour brutaliser les réfugiés, sans ménagement pour les femmes et les enfants. Faisant ainsi beaucoup de blessés dont une vieille femme avec une fracture du bras.

Ne sachant où aller, ni à qui s'en remettre, ces réfugiés soumis à la torture séjournent en plein air dans un jardin public du 8^e arrondissement de Cotonou (Vèdoko, Carrefour la vie)

Jusque là les autorités gouvernementales, la mairie de Cotonou, les autorités en charge de la protection civile se taisent. Pas le moindre humanisme envers les 313 enfants et leurs mères et les vieilles. Chose curieuse, c'est le représentant du HCR à Cotonou, Mr Magatte GUISSÉ qui vilipendent ces pauvres réfugiés sur les ondes leur déniaient le titre statut de réfugiés et les taxant même de fainéants.

L'ODHP, condamne ce qui apparait comme un complot concocté par les gouvernements Béninois et Togolais avec la complicité du HCR à Cotonou pour un refoulement sous contrainte des réfugiés Togolais.

Elle appelle les organisations de défense des Droits humains, les hommes et femmes de bonne volonté à faire pression sur le gouvernement Béninois et le HCR-Cotonou pour cesser les actes de torture et le refus d'assistance aux réfugiés. On ne peut contraindre des réfugiés parmi lesquels des veuves, des parents de disparus, des rescapés, à retourner dans leur pays d'origine alors que des escadrons de la mort sévissent toujours au Togo.

Cotonou le 22 octobre 2013

Le BEN de l'ODHP.